

BILAN CPO TRIENNALE

Cette CPO 2009-2011 engageait les Cemea dans quatre grands domaines d'intervention

1. Développer, renforcer et pérenniser une offre artistique et culturelle diversifiée

2. Favoriser l'accès à la culture des populations éloignées de l'offre culturelle, l'expression et la participation des jeunes et en particulier ceux des quartiers pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir la diversité culturelle.

3- Favoriser et structurer des partenariats entre les différents acteurs

4- Modifier la relation centre/périphérie et développer la créativité des populations par l'accompagnement culturel

Développer, renforcer et pérenniser une offre artistique et culturelle diversifiée

Développer les compétences des acteurs sociaux et culturels.

Pour les Cemea cet objectif s'est traduit par un développement de nos actions de formation et de nos formes d'interventions portant sur l'accompagnement éducatif aux pratiques culturelles, aux formes artistiques, aux media et à la maîtrise des différents langages quels qu'en soient les supports, et portant sur l'accès aux pratiques artistiques et aux pratiques numériques.

Ces actions en particulier de formations et d'animation directe se sont diversifiées avec des formes adaptées à la diversité des publics, en particulier des exclus. Sans toutefois se limiter à un traitement sectorisé des problèmes sociaux, elles ont montré notre volonté de continuer de soutenir la mixité sociale et d'agir pour l'ensemble des populations.

Ainsi le développement des compétences des acteurs sociaux et culturels, acteurs du renforcement de la cohésion sociale s'est traduit dans le champ de la formation à l'animation volontaire (Approfondissement Bafa3) et dans le champ de la formation à l'animation professionnelle (Bapaat, Bpjeps, Depjeps, Cqp, animation péri scolaire), au travail social(éducateurs, éducateurs spécialisés, infirmiers hôpitaux psychiatriques, professionnels de la petite enfance..) par l'organisation chaque année d'une grande diversité de stages de formation à l'accompagnement éducatif aux pratiques culturelles et de modules de sensibilisation aux activités artistiques et numériques concernant des milliers de personnes agissant dans les structures de loisirs et d'intervention sociale dans les quartiers et en milieu rural.

Ces formations, conformément à notre projet éducatif et aux objectifs de la convention ont permis d'amplifier l'éducation aux média et de donner une place centrale à l'expérimentation pédagogique et à l'innovation dans les processus de formation mis œuvre.

Elles ont été nourries par l'organisation régulière aux niveaux régional et national d'espaces de rencontres pédagogiques et de stages de formations de formateurs pour nos praticiens formateurs bénévoles et professionnels afin d'améliorer leur qualification technique et pédagogique dans le champ des pratiques culturelles et artistiques.

Coordonnées par le département politiques culturelles des Cemea toutes ces actions de formation ont été réalisées par les 21 associations territoriales de métropole et les 7 associations territoriales d'outre mer.

Ces trois années ont confirmé la dynamique engagée depuis 2002 de développer des formations liées à des évènements culturels locaux régionaux et nationaux, ce qui a

eu entre autres effets de consolider nos démarches de formation à l'accompagnement culturel, confrontées à une diversité de publics et de terrains d'application.

Favoriser l'accès à la culture des populations éloignées de l'offre culturelle, l'expression et la participation des jeunes et en particulier ceux des quartiers pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir la diversité culturelle

Des projets d'action éducative dans le champ des pratiques culturelles et artistiques.

Dans le prolongement de notre politique de formation, ces objectifs se sont concrétisés par une implication de plus en plus importante de nos associations territoriales dans la mise en œuvre et la conduite de projets d'actions culturelle ou artistique, soit à leur propre initiative soit parce qu'elles ont été sollicitées par une collectivité territoriale, une institution culturelle, une équipe artistique, une autre association d'éducation populaire ou de solidarité.

La plupart de nos associations ont conduit une action ponctuelle ou sont intervenus au moins une fois depuis 3 ans dans un projet d'animation culturelle ou de médiation ou dans un projet de pratiques artistiques avec des amateurs et/ou des professionnels en direction de publics jeunes en particulier. Et 4 d'entre elles, ont inscrit un projet régional favorisant l'accès aux formes et aux pratiques culturelles et artistiques dans les appels à projets restreint (Languedoc Roussillon, Paca, Auvergne, Bourgogne).

Des actions pérennes existent aujourd'hui dans au moins 19 associations régionales donnant lieu à des partenariats avec des lieux de création et de diffusion de spectacles vivants, avec des musées ou des services éducatifs, avec des associations, des festivals, des villes, des Régions, des Conseils généraux, des Rectorats, pour des actions d'accompagnement culturel, d'école du spectateur, d'accueil et de prévention des publics, d'encadrement d'ateliers de pratiques artistiques.(se reporter aux comptes rendus d'activité de 2010 et 2011 en particulier).

Ces régions sont : l'Alsace, l'Aquitaine, l'Auvergne, la Basse Normandie, la Bourgogne, la Bretagne, le Centre, la Haute Normandie, Ile de France, Languedoc Roussillon, Mayotte, Midi Pyrénées, Nord pas de Calais, Paca, Pays de Loire, la Picardie, Poitou Charente, La Réunion, Rhône Alpes,

Les Ceméa ont aussi su inscrire des relations tissées au sein de la commission nationale cohésion sociale du ministère dans des actions en partenariat avec des associations de solidarité, au niveau local, par exemple avec Culture du cœur à Orléans et Clermont Ferrand, avec le Secours populaire à Perpignan et dans le Nord ou au niveau national, et par l'implication dans l'animation directe d'une grande manifestation nationale de la Cimade, à la Cartoucherie, puis un WE national de formation de leur cadre bénévoles.

Ces partenariats et d'autres non cités ici, ont montré la capacité et la volonté politique d'ouverture des Ceméa avec la mouvance des associations de solidarité. Certes ces choix ne se sont pas fait au hasard, ils ont affirmé dans les actes, une reconnaissance mutuelle des spécificités et complémentarités de chacun. Ce type d'actions a permis ainsi de faire connaître le projet éducatif des Ceméa à de nouveaux partenaires, l'originalité de leurs compétences dans le champ de la formation à l'accompagnement culturel et sur des festivals.

Autant il convient de noter dans ce bilan l'aide du ministère de la culture au renforcement de modules de formation ou de parcours à dimension culturelle dans

tous les cursus de formation des acteurs sociaux systématisant ainsi les compétences des animateurs et éducateurs à développer des projets et actions culturels sur tous les territoires , pour tous les publics ; autant nous déplorons la quasi inexistence de relations avec la majorité des Dracs, quand ce n'est pas tout simplement l'ignorance de nos actions. 4 régions seulement signalent une relation institutionnelle régulière dont 1 dans le cadre d'une mission régionale Culture-Justice et 1 dans le cadre d'un partenariat avec le conseil régional (Basse Normandie).

Expression création et participation des jeunes dans les médias numériques.

■ Agir en direction des jeunes

Les Ceméa ont mis en place tout au long des années 2009-2011, au regard de trois objectifs (politiques, démocratique et économique) et de cinq enjeux (une éducation aux médias de base, un contexte de consommation marchande, pour une diététique des écrans, une société de codes et d'information, des pratiques à risques) identifiés dans leur projet, des actions permettant cette qualification et formation critique des jeunes à la société numérique.

- En soutenant et valorisant des projets collectifs de jeunes (création de contenus, production de blogs citoyens, écriture audiovisuelle).
- En mobilisant des partenariats avec les collectivités locales territoriales, les lieux culturels (EPN, cinémas indépendants, médias de proximité, ...).
- En organisant des manifestations locales et régionales donnant une visibilité à cette expression des jeunes (Place public junior, festival, ...).

Ces actions ont installé dans l'agenda des associations culturelles et éducatives cette dimension de la culture numérique.

Ces travaux pour promouvoir les cultures numériques et la diversité des images se sont appuyés sur :

- un travail d'observatoire des contenus et offres à destination des jeunes.
- l'animation d'un espace « veille – réflexion » sur les pratiques culturelles multimédias des jeunes dans la société de l'information (portail « Enfants, Ecrans, Jeunes et Médias » <http://www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias/>),

Dans ce cadre, a été mise en œuvre une politique d'édition d'outils pédagogiques : dossier, collection de DVD, fichiers d'activités, mallettes multimédias, des serious games.

Favoriser et structurer des partenariats entre les différents acteurs

Les Ceméa ont réussi à introduire les associations d'éducation populaire dans des partenariats de co-régulation et de dialogue avec les acteurs concernés par la question des jeunes et des médias, à la fois les pouvoirs publics (ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, de la Culture et de la Communication, de la Famille, de l'Economie numérique, de la Recherche), et leurs instances (CSA, Délégation aux usages d'internet – DUI, Défenseure des droits de l'enfant), et les industries de contenus médiatiques.

Ce travail régulier permet à la société civile d'être reconnue comme partenaire des politiques publiques. Il se traduit par des situations de réflexions et d'échanges avec les industries de contenus ou leurs regroupements professionnels (AFA, fournisseurs d'accès internet ; AFOM, les opérateurs mobiles ; France télévisions et notamment France 5 ; Groupe Vivendi, mission développement durable, Microsoft).

L'intervention des Ceméa a permis de renforcer les politiques de protection des mineurs, de systématiquement « poser » la question de la responsabilité sociale et éthique des industriels, de stopper certaines orientations (pas d'écran avant 3ans, pas d'offres commerciales de mobiles vers les enfants, etc.), d'intégrer les dimensions d'éducation, de culture et de santé dans l'agenda des médias.

Ce travail multi-acteurs est un élément très positif en terme de bilan de cette convention pluriannuelle. Il est à consolider en permanence au vu des rapports de force très déséquilibrés entre les acteurs culturels et les enjeux économiques et marchands.

Modifier la relation centre/périphérie et développer la créativité des populations par l'accompagnement culturel

Soutenir le travail éducatif d'accompagnement culturel

Avec cet objectif nous voulions mettre en évidence notre implication en direction des publics dans les festivals, et tout particulièrement la nécessité de soutenir le travail éducatif d'accompagnement culturel que les Ceméa réalisent depuis plusieurs années sur des festivals recevant des publics d'origines sociales, géographiques et professionnelles diverses . D'autant que ce travail met en évidence des évolutions notoires du rapport des publics à la création et qu'il ne s'agit pas seulement de générer de la fréquentation mais de ne pas confiner les publics dans le rôle de simples consommateurs et de faire comprendre à chacun en quoi la culture intervient dans sa propre construction.

Des propositions sur un nombre croissant de festivals.

Dans le cadre des parcours d'accompagnement du spectateur les équipes d'animation des Ceméa ont développé des rencontres artistes-publics à Avignon portant sur la programmation du festival, à Bourges sur les musiques actuelles et en particulier les Découvertes Printemps, à Aurillac sur le théâtre de rue et particulier avec « les compagnies de passage », à Arles sur des expositions de photographies, à Clermont-Ferrand sur le court métrage, et au festival du film d'éducation à Évreux. Cette pratique qui repose sur un minimum de mobilisation et d'implication des personnes au sein de petites collectivités de spectateurs a été développée depuis 3 ans sur plusieurs autres festivals régionaux et nationaux et sur des événements culturels plus éphémères , citons parmi les principaux : le festival de danses à Biarritz, le festival de Blaye, les Biennales de la danse et de l'art contemporain à Lyon, les Francofolies de la Rochelle, La Bobine à Clermont-Ferrand Vivacités à Sotteville les Rouen, le Salon du livre à Rouen, Les Ludiques à Gravenchon, Passages de livres à Nantes, les rencontres de théâtre amateur du Pouget...

16 associations territoriales ont été partenaires de festivals ou ont été directement engagées sous différentes formes dans des manifestations culturelles régionales ou nationales, ce qui constitue une forme de reconnaissance intéressante de notre intervention socioculturelle et de la diversité des propositions dont les Ceméa sont porteurs selon la spécificité de chaque événement..

Au festival d'Avignon.

Ce travail d'accompagnement, déjà amorcé avec plusieurs Conseils régionaux, s'est développé avec de nouveaux partenaires locaux (collectivités territoriales, associations de jeunesse) et d'autres Conseils régionaux, en particulier au festival d'Avignon où l'organisation de séjours culturels pour des lycéens et des apprentis, des jeunes, des adultes, des familles affirment l'identité de mouvement d'éducation populaire des Cemea.

L'opération « Lycéens en Avignon » réalisée en partenariat avec le ministère de l'éducation et le festival engage désormais les conseils régionaux de Basse Normandie, de Bretagne, du Centre, de Champagne Ardennes, d'Ile de France, de Languedoc Roussillon, de Midi Pyrénées, du Nord pas de calais, de Paca, de Picardie, de Pays de Loire. De Haute Normandie, de Lorraine et d'Alsace demain.

Ce festival reste pour les Cemea le lieu de démonstration privilégié de la mise en œuvre d'un projet politique et éducatif d'accompagnement culturel facilitant l'accès aux productions artistiques.

Au Festival national du film d'éducation à Evreux.

L'objectif de soutenir la création et la diffusion de films notamment sur des sujets liés à la transmission, à l'éducation, à la non-exclusion, à la diversité culturelle, la lutte contre les stéréotypes et les représentations négatives des jeunes, a été très largement atteint à travers le fort développement du festival du film d'éducation, et ce dans plusieurs dimensions :

- consolidation de la manifestation « phare » à Evreux (festival de 5 jours), tant par la qualité de la sélection (« dénicher » des films inédits), sa dimension internationale au regard de la création, l'accueil des publics et les actions de médiation et d'accompagnement tout au long de l'année,
- création d'un partenariat avec les sociétés de production de « cinéma indépendant », et mise en réseau de réalisateurs engagés dans des créations en lien avec des problématiques d'éducation et participant à des dialogues « publics / créateurs »,
- essaimage du projet sur l'ensemble des territoires (métropole et outre-mer) à travers la mise en place de manifestations, échos du festival, retour du festival, voire festivals décentralisés et donc élargissement de la diffusion des films sélectionnés, et élargissement vers des publics très divers (jeunes, familles et tout acteur éducatif, culturel ou social).
- production d'une collection de DVD, couplé à des dossiers d'accompagnement pédagogique et citoyen, qui permet, gestion des droits négociés, une diffusion des films dans des réseaux d'acteurs professionnels au sein de leurs institutions ou auprès des citoyens au sein de structures associatives.

Le festival du film d'éducation est devenu un projet culturel de référence à travers duquel les Ceméa ancrent leur engagement de mouvement d'éducation nouvelle et d'association d'éducation populaire.

